





Chargé.e de mission Animation filière Agriculture Biologique

Le poste à pourvoir s'incrit dans une action du projet « développement et structuration des filières agricoles en vue d'une meilleure commercialisation », dont l'objet est de créer un contexte favorable à une meilleure production et commercialisation des produits agricoles à Mayotte. Il vise à favoriser la mutualisation des moyens techniques et opérationnels au service des filières animale et végétale pour une meilleure valorisation de la production et organisation des marchés et points de vente. Ceci doit se traduire par l'augmentation en quantité et en qualité de la production, de la commercialisation et de la valorisation des productions agricoles. Il doit également permettre de garantir aux consommateurs des produits de qualité en assurant la traçabilité des aliments commercialisés qu'ils soient transformés ou non. Pour cela, l'assistance technique à l'implantation durable d'une filière biologique à Mayotte sera mise en place ainsi que l'émergence d'une marque de valorisation pour les produits locaux.

Chargé(e) de mission Animation technique, réglementaire et administrative à l'émergence d'une filière AB
L'EPNEA de Mayotte est un établissement public national comprenant un lycée agricole, un CFPPA (formation continue), un CFA, une exploitation agricole, un atelier agroalimentaire et une entité nommée Pôle Développement regroupant des chargés de mission affectés à des projets de développement agricole/coopération internationale/plan Ecophyto.
Le/la candidate recruté.e exercera ses missions sous l'autorité du Directeur de l'EPN. II/Elle travaillera en partenariat avec un.e chargé.e de mission terrain recruté.e par l'EPFAM (établissement public foncier de Mayotte) et de concert avec les organisations professionnelles du territoire notamment l'UCOOPAM, porteur du projet dans le cadre duquel ce poste est à pourvoir, et les autres chargés de mission du pôle développement.
 Permettre aux agriculteurs souhaitant se convertir, de disposer des informations nécessaires sur le plan réglementaire, les accompagner dans leur démarche, créer des outils de suivi, liens avec les organismes de formation Accompagner les agriculteurs engagés sur les « passeports bio » à initier leur démarche de certification. Identifier et accompagner les filières de productions pouvant bénéficier rapidement d'une caractérisation en AB comme les épices ou la vanille. Accompagner administrativement les porteurs de projet en bio pour faciliter et mutualiser les procédures de conversion. Coordination au niveau EPN de l'action 5 du projet global porté par l'Ucoopam, remontée des données, réalisation des livrables, suivi administratif et financier de l'action 5 pour l'EPN en concertation avec l'EPFAM veille réglementaire et démarches de dérogations

Volet 1: Mise en œuvre du processus de conversion AB Accompagner les agriculteurs dans leur parcours de conversion en proposant un diagnostic final du système de culture adopté et en mutualisant la venue d'un organisme certificateur Evaluer et mettre en place, en lien avec le technicien de l'ASSM, la certification pour la vanille. Faciliter la compréhension et la maitrise du cahier des charges bio par l'ensemble des acteurs sur le territoire mahorais, notamment d'un point de vue réglementaire (obligations, dérogations...) **Volet 2 : Accompagnement administratif Principales** Proposer, en lien avec les autres acteurs et partenaires de l'action 5 « animation technique et activités du poste réglementaire / administrative à l'emergence d'une filière bio » et du projet, des leviers pour faciliter les démarches administratives et le respect du cahier des charges (formations, outils...). Solliciter la venue du certificateur pour acter l'avancée des conversions possibles et réaliser des diagnostics afin de lever les freins à la conversion. Appui administratif - Contractualisation avec un organisme de contrôle et formalités de déclaration à l'agence Bio, - Mise en place de la traçabilité des intrants utilisés dans les exploitations, - Obtention des certificats des fournisseurs dans le cas de l'utilisation d'intrants non homologués, - Déclaration PAC intégrant la majoration "produisons autrement", incluse mesure 11 du PDR - Action de veille et de lobbying pour faciliter la mise en place voire la revalorisation des aides d'appui à la conversion en agriculture biologique à Mayotte - Groupe de travail/réflexion autour d'un groupement préfiguratif d'un institut technique Bio à Mayotte ou antenne de certification propre à Mayotte Connaissances Savoir-faire Savoir être • Rigueur et méthode • Contexte socio-économique et • Autonomie et esprit de Adaptabilité culturel à Mayotte synthèse • Esprit constructif • Connaissance en agronomie tropicale Gestion de projet • Respect de ses Profil recherché • Capacités d'animation Maîtrise des enjeux phytosanitaires engagements • Maîtrise des principes de • Travail en équipe Discernement l'agriculture biologique et de la • Capacité à rendre compte Discrétion protection intégrée des cultures • Permis B Curiosité Connaissances en phytopathologie • Ecoute 3 ans d'expérience ou plus dans des missions similaires seront appréciées. Expérience professionnelle Une expérience en milieu tropical sera un plus. Diplôme requis Master/Ingénieur en agronomie, environnement. Poste à temps plein, CDD de 12 mois renouvelable sur la durée du projet Niveau de responsabilité : cadre Rémunération selon expérience professionnelle (salaire de base : 2480 euros brut mensuel) Conditions Prise en charge du billet d'avion de prise de poste Poste basé à l'EPN de Coconi 97 670 OUANGANI, Mayotte Candidature et • Date limite de candidature : 6 décembre 2021 prise de fonction • Date de prise de fonction souhaitée : dès que possible • Christophe Bretagne, Directeur de l'EPN, christophe.bretagneducagri.fr; Philippe Thomas, Envoi CV et lettre chef d'exploitation agricole, Tel +269639204609, philippe.thomas01@agriculture.gouv.fr; de motivation à : Prisca Pierre, coordinatrice du pôle de développement, prisca.pierre@agriculture.gouv.fr